

SCoT Périgord
Vert



Terre de caractère

SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE DU PÉRIGORD VERT

Pièce 3 | Annexes

Livret 3.1 | Diagnostic

Tome 3.1.2 | Diagnostic des politiques publiques du territoire

Arrêt-projet – octobre 2023





Syndicat Mixte du SCoT du Périgord Vert

Avenue Ferdinand Beyney
24 530 CHAMPAGNAC-DE-BELAIR
05 53 06 04 07

scot.perigord-vert@netcourrier.com

www.scotperigordvert.com



CAIRN Territoires

11, chemin de Jacobé
31 410 MONTAUT
07 69 77 15 85
prunetchristophe@yahoo.fr



ECTARE Centre-Ouest

5 bis, place Charles de Gaulle
19 100 BRIVE
05 55 18 91 60
contact@ectare.fr



Rural Concept

430, av. Jean Jaurès
46 004 CAHORS Cedex 9
05 65 20 39 30
rural.concept@adasea.net



Pyrénées Cartographie

3, rue de la fontaine de Crastes
65 200 ASTÉ
05 62 91 46 86
guillaume.arlandes@pyrcarto.fr

**Jean-Yves
CHAPUIS
Sociologue
urbaniste**

Jean-Yves CHAPUIS

2, rue Jacques Gabriel
35 000 RENNES
06 08 43 28 90
jychapuis.rennes@wanadoo.fr

relief
urbanisme

Relief urbanisme

7, rue du Coustalou
46 200 SAINT-SOZY
06 77 68 38 87
relief.urbanisme@gmail.com

Crédit photos de couverture : galerie du SCoT

SOMMAIRE

PARTIE 1 : LES POLITIQUES PUBLIQUES SUR LE TERRITOIRE4

PREAMBULE.....5

**1 | LES DOCUMENTS-CADRE SUPRA-TERRITOIRE EN VIGUEUR SUR LE
TERRITOIRE5**

A - SYNOPTIQUE DES DOCUMENTS-CADRES..... 5

B - L'ACTION PUBLIQUE DECLINEE A PARTIR DE CES DOCUMENT-CADRES 6

2 | LES DOCUMENTS-CADRES INFRA-TERRITORIAUX9

A - L'ACTION PUBLIQUE DECLINEE A L'ECHELLE DES COMMUNAUTES DE COMMUNES 9

B - LES DOCUMENTS D'URBANISME DU TERRITOIRE DU SCOT PERIGORD VERT 12



Partie 1: les politiques publiques sur le territoire

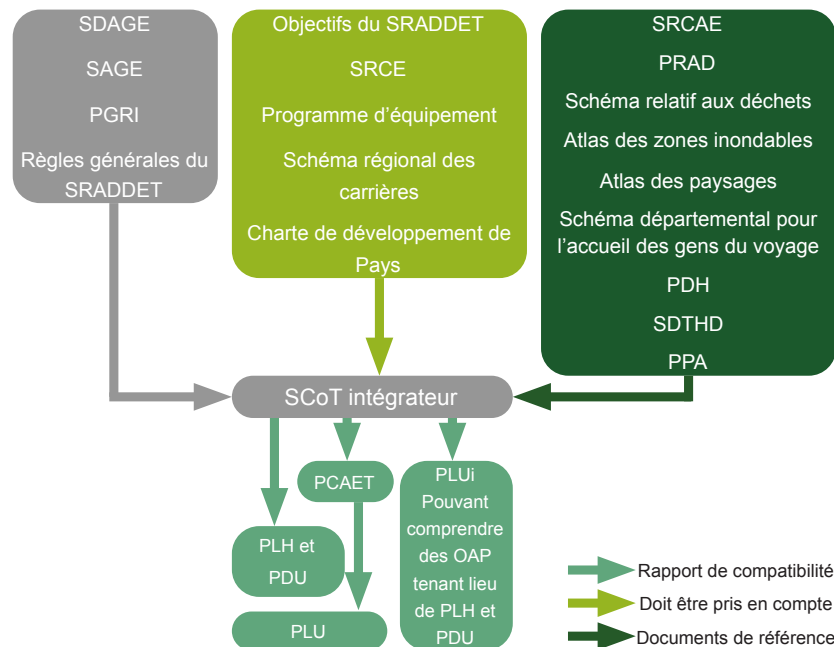
Source : galerie du SCoT

Préambule

Le présent document vise à dresser un tableau synoptique des politiques publiques en cours sur le territoire du Périgord Vert, afin d'intégrer dans le SCoT les démarches en œuvre et leurs résultats.

Le SCoT du Périgord Vert a l'ambition d'être l'outil d'action publique du territoire. C'est en effet la vocation des SCoT que de porter l'action publique à travers une démarche de projet, c'est-à-dire permettant de coordonner toutes les politiques publiques afin de les rendre cohérentes et plus efficaces.

L'action publique territoriale peut s'organiser selon plusieurs critères : la collectivité ou le maître d'ouvrage à l'initiative, l'échelle d'intervention, la thématique abordée... Nous abordons le sujet en fonction des échelles d'intervention, pour ensuite nous concentrer sur les thématiques concernées. Nous organisons cette analyse en deux parties : les documents cadres en vigueur et les politiques déployées.



1 | Les documents-cadre supra-territoire en vigueur sur le territoire

Un document-cadre représente la formalisation d'une action publique au travers d'un dossier couplant analyse des enjeux, justification des orientations et programmation d'actions. La portée des documents-cadres est variable, selon qu'ils sont d'application légale ou non, qu'ils sont accompagnés d'outils financiers, qu'ils répondent à des besoins plus ou moins urgents ou prioritaires.

L'identification des documents-cadres développés à l'échelle supra-territoriale du SCoT donne un portrait des politiques publiques engagées par les institutions d'échelon national, régional ou départemental.

A -Synoptique des documents-cadres

Le tableau synoptique des documents-cadres supra-territoriaux ci-après n'a pas valeur d'exhaustivité. Il présente les démarches ayant un impact sur la construction du SCoT et ne détaille pas tous les zonages, SUP ou contractualisations présentes sur le territoire.

Titre	Echelle	MOA	Thématique	Période	Portée
Réserve de biosphère	Bassin de la Dordogne	UNESCO/Epidor	Patrimoine-biodiversité-eau		Prise en compte
SDAGE et SAGE	Bassin Adour Garonne	Agence de l'Eau	Eau-Environnement	2016-2021	Compatibilité /prise en compte
SAGE Isle-Dronne	Bassin Isle - Dronne	Epidor	Eau - Milieux aquatiques	En cours	Compatibilité

SRADDET	Région	Conseil Ral	Aménagement du territoire	2015-2024	Compatibilité
SRCE – TVB (annulé)	Région ancienne	Etat-Conseil Ral	Environnement-biodiversité	2015-2019	Prise en compte
PGRI/PAPI			Risque inondation		2015-2019
Natura 2000 APB- ZNIEFF	Sites locaux	Collectivités	Environnement-biodiversité		Contractuelle-compatibilité
Charte Pays	Pays PV	Pays PV	Développement territorial	2005-2015	Référence
Charte / agenda 21	PNR (sur 49 communes du PV)	PNR Périgord-Limousin	Environnement-Eau-patrimoine-Economie-Social	2010-2022	Cohérence
SDAASP	Dpt	Etat-Conseil Dptal	Services publics	2018-?	
PDH	Dpt	Conseil Dptal	Habitat	2019-2024	
Schéma de carrières	Dpt	Etat			Autorisation
Patrimoine (monuments-sites)	249 unités	Etat	Patrimoine historique et bâti	permanent	Conformité
PPRN	Linéaires cours d'eau	Etat	Inondation	Permanent	Conformité
DICRIM-PCS					Informative
Information préventive	Dpt	Etat-Epidor			
DGO	Dpt	Etat-conseil dptal	Sécurité routière	permanent	Cohérence
CLS	Nord-dpt	Etat-Collectivités	Santé	2013-2016	Cohérence
SDTAN	Etat-Dpt	Conseil dptal	Numérique	2014-2020	Prise en compte

Etudes éco	Pays PV	Pays PV	Economie	2018	Référence
PER cuir	PV	Collectivités -entreprises	Economie	2012-	

B -L'action publique déclinée à partir de ces document-cadres

En abordant les thématiques de l'aménagement et du développement des territoires, nous pouvons évaluer l'application de ces document-cadres et la position du territoire par rapport à ceux-ci :

Le SRADDET : un « SCoT » à l'échelle de la Région

Aujourd'hui, les textes en vigueur consacrent l'articulation SRADDET-SCoT-PLUI comme l'organisation de référence pour décliner des projets d'aménagement et de développement durable des territoires. Le rapport de compatibilité entre ces niveaux, la transversalité des approches, l'exigence de cohérence, d'intégration et d'opérationnalité, font de ce triptyque l'outil légitime d'aménagement d'un territoire. Le nouveau SRADDET de la Région Nouvelle Aquitaine est en cours de finalisation pour remplacer le précédent établi en 2015, et devrait être approuvé en 2019.

Le SCoT du Périgord Vert doit être rendu compatible avec les règles générales du SRADDET dès son approbation, et prendre en compte les objectifs de celui-ci.

Eau-Environnement-Risques-Ressources-Patrimoine

Le territoire est particulièrement bien couvert en politiques publiques liées au patrimoine naturel : un PNR sur l'Est du territoire, des sites Natura 2000 et

ZNIEFF nombreux et variés, ainsi que sur le patrimoine historique et bâti. Les acteurs forts sont l'Etat et le PNR sur ces sujets. En termes de patrimoine paysager, le CAUE et le Département ont produit des démarches d'information et d'incitation qui mettent à disposition une base d'informations et cible des enjeux.

Les enjeux liés à l'eau sont traités au travers du SDAGE, du PPR et du PAPI Dordogne, dont les acteurs sont l'Agence de l'Eau Adour-Garonne et l'EPTB Epidor, qui déclinent une politique d'accompagnement des collectivités pour mener des actions (qualité de l'eau et des milieux aquatiques, inondations, continuité écologique, hydromorphologie, gestion de la ressources, tourisme nautique, assainissement, captage...). La GEMAPI sera aussi une action publique à appréhender dès sa stabilisation au travers de maîtres d'ouvrage identifiés.

Concernant le patrimoine, les règles et SUP sont nombreuses sur le territoire (AC1 notamment)

Le SCoT du Périgord Vert doit être compatible avec le SDAGE Adour-Garonne en vigueur, les SAGEs Charente et Isle-Dronne en cours de finalisation, et la charte du PNR Périgord Limousin en vigueur. Il doit également être compatible avec les démarches de protection environnementale de type Natura 2000 ou ZNIEFF, et prendre en compte le SRCE. Pour le patrimoine, le SCoT doit signaler l'état des lieux mais la conformité de ces SUP s'exerce sur les autorisations et documents d'urbanisme.

Economie-Agriculture-Tourisme

Les chambres consulaires possèdent des données nombreuses sur le territoire et initient certaines actions d'accompagnement et d'impulsion sur les stratégies et politiques économiques et agricoles. L'Etat et le Département sont susceptibles de porter une action sur l'animation et la contractualisation

dédiées à l'agriculture et à l'économie. Cependant le territoire ne possède pas de schéma stratégique ou de programmation d'actions à son échelle propre.

Le Pays Périgord Vert a réalisé une étude fouillée sur la stratégie d'accueil d'entreprises et de développement économique (2018).

Concernant le tourisme, des démarches sont initiées par le Département principalement, mais aussi par Epidor concernant le tourisme lié à l'eau (nautisme, halieutisme...)

Le SCoT du Périgord Vert reprendra la donnée existante pour traduire ses objectifs de développement économique, agricole et touristique.

Mobilités-Transports

Sur ces sujets, l'Etat, la Région et le Département sont les acteurs majeurs et déclinent selon leurs missions propres des politiques de développement, de rationalisation, d'entretien et de sécurité des transports (routiers, ferroviaires).

La Région doit réaliser au travers du SRADDET son schéma d'intermodalité que le SCoT devra prendre en compte

La sécurité routière a fait l'objet d'un schéma traduit dans le Document Général d'Orientations de la Préfecture de la Dordogne, décliné à l'échelle départementale.

A ce jour, la mobilité et les déplacements font l'objet de politiques publiques « classiques » et sectorielles. Il est indispensable pour un SCoT rural de se saisir de cette problématique pour proposer une action cohérente à l'échelle de son territoire et prenant en compte les enjeux forts : isolement-éloignement-accessibilité, vieillissement de la population, sous-équipement, transition énergétique...

Services-équipements

L'action publique liée à cette thématique large relève surtout d'accompagnements financiers favorisant les projets locaux d'équipements (par exemple la DETR de l'Etat). Les arbitrages de l'Etat et de ses établissements publics (ARS...) pèsent aussi sur cette thématique. Des politiques volontaristes comme le Contrat Local de Santé (Collectivités) et le Schéma directeur d'aménagement numérique (Conseil Départemental) sont à prendre en compte et à dynamiser au sein du SCoT.

L'enjeu de la proximité du maillage et de l'accessibilité des équipements et services en milieu rural est très sensible, d'autant plus quand le vieillissement de la population s'accroît.

Le SCoT est la plateforme d'organisation et de planification d'une politique d'équipement et de services transversale qu'il manque aux territoires ruraux. Sa double mission de projet territorial et de document d'urbanisme permettra de dégager les enjeux, d'orienter les choix et de proposer des mesures d'application efficaces.

Urbanisme – habitat

Le territoire bénéficie d'un Plan Départemental de l'Habitat. Le Département copilote le PDH avec les services de l'Etat, le PDH définit des orientations reprises par les PLH et les PLUI.

Le SCoT tient compte du PDH s'il le souhaite, et peut traduire les orientations du PDH en mesures que les documents d'urbanisme devront reprendre dans leur projet.

Paysage

Les politiques publiques relevant de la préservation et de la mise en valeur des paysages sont diverses sur le territoire. La première et la plus ancienne tient à la protection des monuments historiques et des sites par l'Etat. Mais l'enjeu

premier en est le patrimoine plus que le paysage. Cette protection conforme et conservatoire s'applique sur les documents et les autorisations d'urbanisme.

D'autres actions sont engagées par les collectivités et leur établissements (CAUE, PNR...). Elles relèvent le plus souvent de l'accompagnement ou de l'incitation, plus rarement d'application de règles. Ainsi la charte du PNR Périgord Limousin a-t-elle un volet paysager important et réparti sur de nombreuses orientations (préservation des grands paysages, intégration paysagère des bâtiments ...).

Le SCoT doit être rendu compatible avec la charte du PNR Périgord Limousin, et peut en traduire les orientations sous forme de mesures que les documents d'urbanisme devront respecter dans leur projet.

CE QU'IL FAUT RETENIR

Comme beaucoup de territoires ruraux, le SCoT du Périgord Vert voit se déployer des politiques publiques liées à des enjeux patrimoniaux, environnementaux, agricoles et d'accessibilité. La qualité paysagère, patrimoniale et environnementale des espaces du SCoT du Périgord Vert est un atout majeur pour le développement du territoire. Le SCoT doit intégrer ces politiques publiques dans son projet et doit permettre leur optimisation. Cette diversité de l'action publique doit répondre aux enjeux prioritaires que le SCoT va fixer dans son projet de territoire. C'est à lui de fixer la cohérence de ces différentes politiques publiques avec les enjeux du territoire.

2 | Les documents-cadres infra-territoriaux

A -L'action publique déclinée à l'échelle des communautés de communes



CC Pays de Saint Aulaye

L'EPCI « communauté de communes de Saint Aulaye » compte 6 communes, 6 786 habitants et couvre 243 km².

Les compétences exercées sont :

- Aménagement de l'espace
- Actions de développement économique
- Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels, sportifs, et d'équipement de l'enseignement préélémentaire et élémentaire
- Protection et mise en valeur de l'environnement
- Politique du logement et du cadre de vie
- Action sociale d'intérêt communautaire
- Tourisme

Des efforts particuliers sont faits concernant les services à la personne et la santé. Un tissu associatif important enrichit ce territoire.

CC Périgord Ribérais

L'EPCI « communauté de communes du Périgord Ribérais » compte 44 communes, 19 990 habitants et couvre 684 km².

Les compétences exercées sont :

- Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions communautaires, schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur, plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale.
- Actions de développement économique, politique locale du commerce, promotion du tourisme, création d'offices de tourisme.
- Aires d'accueil des gens du voyage
- Collecte et traitement des déchets
- Protection et mise en valeur de l'environnement
- Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels, sportifs, et d'équipement de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire
- Politique du logement et du cadre de vie
- Création, aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire
- Action sociale d'intérêt communautaire
- Tourisme
- Politique de l'enfance et de la jeunesse
- Assainissement

La collectivité porte un PLUiH, un PIG Habitat, un PCAET avec des actions fortes auprès des agriculteurs.

CC Dronne et Belle

L'EPCI « communauté de communes Dronne et Belle » compte 16 communes, 11 475 habitants et couvre 504 km².

Les compétences exercées sont :

- Développement économique (ZAE, promotion tourisme)

- Aire d'accueil des gens du voyage
- Aménagement de l'espace (documents d'urbanisme, SCOT, ZAE, aménagement des bourgs)
- Ordures ménagères (délégation au SMCTOM de Nontron)
- GEMAPI (entretien des rivières délégué au SRB Dronne)
- Environnement / maîtrise de l'énergie Logement et cadre de vie
- Équipements sportifs et culturels (médiathèque, piscine, conservatoire de musique...)
- Voirie
- Action sociale (CIAS, enfance-jeunesse, santé...)
- Maison de service au public
- Assainissement non collectif
- NTIC et aménagement numérique
- Contingent incendie
- Tourisme : aménagement, développement, entretien et gestion des sites
- Création et gestion de centres de santé

La communauté de communes porte de nombreuses compétences structurantes et travaille beaucoup avec l'agglomération de Périgueux. Elle a élaboré un PLUiH et un PCAET.

CC Périgord Nontronnais

L'EPCI « communauté de communes du Périgord Nontronnais » compte 28 communes, 15 399 habitants et couvre 560 km².

Les compétences exercées sont :

Aménagement de l'espace

- Mise en œuvre d'un système d'information géographique (SIG)
- Harmonisation, Elaboration, Révision et Modification des documents d'urbanisme et Elaboration et suivi du PLUi, SCOT
- Gestion, création, aménagement et entretien des sentiers de randonnées

- Gestion, création, aménagement et entretien de l'itinéraire Vélo Route – Voie Verte Charente Périgord de la coulée d'Oc de la Charente à la Haute Vienne
- Action de développement économique
- Zones d'activité économique
- Soutien aux entreprises
- Soutien à l'emploi

Protection et mise en valeur de l'environnement

- GEMAPI
- Tourisme
- Élimination et valorisation des déchets des ménages et déchets assimilés
- Suivi de l'ensemble des études d'impact liées à la réalisation de grands projets d'intérêt communautaire ».
- Politique du logement et du cadre de vie
- Création, aménagement et entretien de la voirie
- Création, entretien et fonctionnement d'équipements sportifs et culturels
- Action sociale et d'intérêt communautaire

La communauté de communes gère de nombreux équipements (cinéma, piscine, OTI...) et a la compétence PLUiH.

CC Périgord Limousin

L'EPCI « communauté de communes Périgord-Limousin » compte 22 communes, 14 435 habitants et couvre 499,7 km².

Les compétences exercées sont :

- Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire ; Schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur ; plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale
- Actions de développement économique ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique; politique locale du commerce et

soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ;
promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme

- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations
- Création et gestion de Maisons des services au public
- Création, aménagement et entretien de voirie d'intérêt communautaire
- Politique du Logement et du cadre de vie : Logement
- Réhabilitation de logements d'intérêt communautaire dans le cadre des logements sociaux conventionnés
- Mise en œuvre d'opérations programmées d'amélioration de l'habitat. (OPAH) et de programmes d'intérêt général.
- Action sociale d'intérêt communautaire
- Politique de prévention et de promotion de la santé sur le territoire au travers du contrat local de santé
- Création et gestion de maisons de santé pluridisciplinaires (annexe jointe)
- Centre Intercommunal d'action sociale
- Mise en place et gestion d'un CIAS favorisant notamment le maintien à domicile des personnes âgées et handicapées
- Instruction, suivi et prise en charge des dossiers d'aide sociale
- Portage de repas à domicile
- Politique Enfance/Jeunesse
- Mise en œuvre d'une politique en direction de l'enfance et de la jeunesse : Accueil périscolaires – Temps d'Activités Périscolaires – Accueil collectifs de mineurs – Lieu d'accueil Parents enfants – Relais d'Assistante maternelle et micro-crèche.
- Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire
- Aménagement, construction, et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire

- Mise en réseau des points de lecture publique
- Coordination, soutien financier et logistique à des actions ou événements culturels du territoire d'intérêt communautaire
- Aménagement numérique
- Mise en œuvre de la compétence relative aux réseaux locaux de communication électronique au sens de l'article L 1425-1 du code général des collectivités territoriales
- Création et gestion d'un crématorium
- Contrôle, conseil, diagnostic et entretien en matière d'assainissement non collectif
- Opérations de restauration, d'aménagement, d'entretien et de mise en valeur des rivières et de leurs abords
- Programmation et animation des PDIPR

La communauté de communes porte de très nombreuses compétences, dont un PLUi et un PCAET.

CC Isle-Loue-Auvézère en Périgord

L'EPCI « communauté de communes de Isle-Loue-Auvézère en Périgord » compte 28 communes, 13 935 habitants et couvre 533 km².

Les compétences exercées sont :

- assainissement collectif et non-collectif
- logement / habitat
- développement économique
- voirie / dynamisation des centres bourgs
- Urbanisme
- Tourisme
- culture / médiathèques
- création d'un Etablissement Hospitalier pour Personnes Agées Dépendantes
- Action sociale
- Collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés

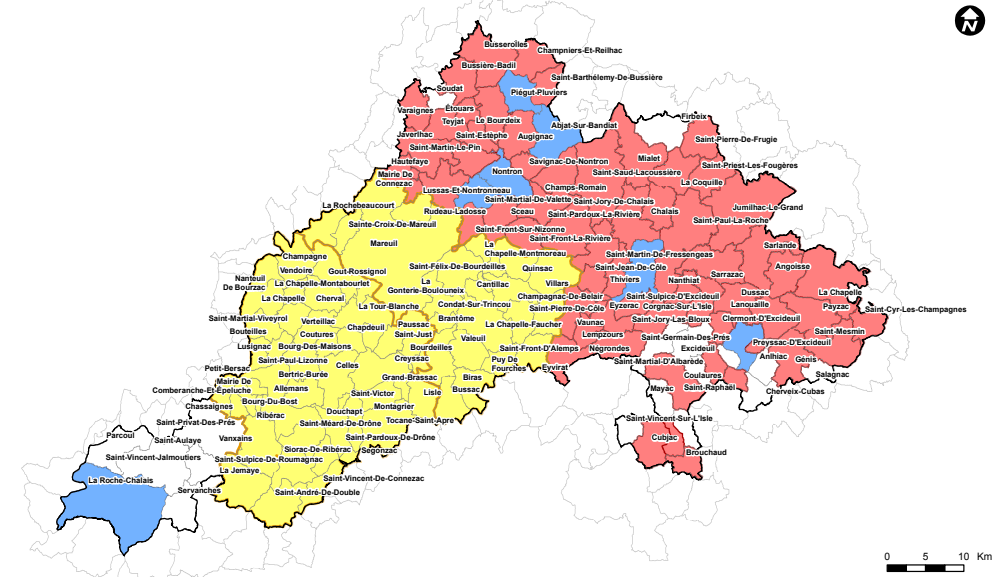
La communauté de communes porte un PLUiH et une démarche de réhabilitation de bâtiments communaux pour créer du logement social, elle a engagé un PCAET.

Le territoire est composé de communautés de communes particulièrement volontaires concernant la mise en œuvre de nombreuses compétences non obligatoires. Les compétences sur l'action sociale, l'habitat, les services et équipements, le développement économique font l'objet d'actions diversifiées et fortes. Même si chaque communauté de communes porte son projet de territoire avec des adaptations de compétences particulières, elles ont toutes le souci d'une politique publique visant à répondre aux besoins des populations en milieu rural. Il y a donc des domaines de convergence nombreux que peut reprendre le SCoT pour étayer son projet et dynamiser encore l'action publique.

B -Les documents d'urbanisme du territoire du SCoT Périgord Vert

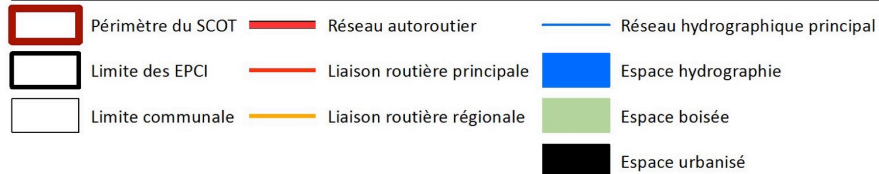
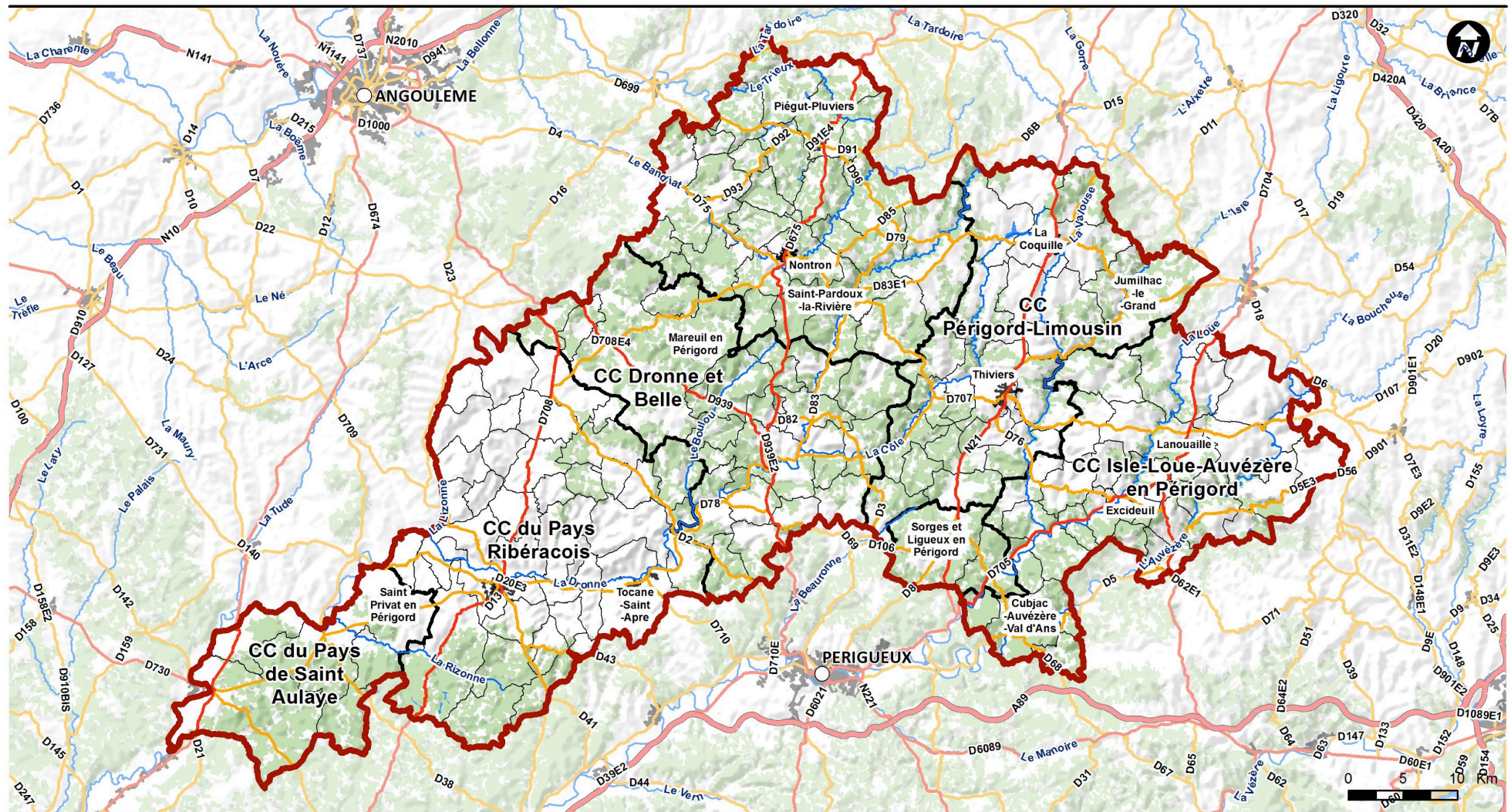
Le SCoT s'impose aux documents d'urbanisme infra-territoriaux par un rapport de compatibilité. Néanmoins il est essentiel de tenir compte de ces documents d'urbanisme antérieurs, validés et légitimes, qui portent des projets urbains en vigueur ou en cours à différents échelons (communes, communautés de communes). Cette mosaïque de démarches doivent être intégrées à la démarche de construction du SCoT, et représente une action publique forte sur le territoire

Document de l'urbanisme



Sources: IGN® RGE, Open Data, GPU
Conception: Septembre 2023

Le territoire du SCOT



Sources: IGNF, OpenData
Conception: Juillet 2018